



À TOUTES LES FÉDÉRATIONS NATIONALES

Concerne : Arbitrage en 2022

Cher Président,

La semaine dernière, la Commission d'Arbitrage a tenu sa réunion annuelle de fin d'année et a discuté de divers sujets pour l'année à venir. Par cette circulaire, nous visons à partager certaines décisions. Sachant qu'un appel à candidatures pour la commission d'arbitrage de l'UWW est actuellement en cours, certaines décisions ont été reportées à 2022.

1. Catégories d'arbitres

Comme pour l'année dernière, la Commission d'Arbitrage a convenu qu'une certaine flexibilité serait accordée quant aux exigences de maintien des catégories des arbitres. Compte tenu de la situation actuelle dans le monde et des difficultés liées aux voyages rencontrées par de nombreux arbitres, la Commission a décidé une fois de plus qu'aucune rétrogradation ne serait effectuée sauf en cas de faute grave.

Les catégories d'arbitres I, II et III ont été mises à jour sur Athena. La liste des arbitres IS (promotion et rétrogradation) doit encore être confirmée et ceci d'ici fin janvier.

La liste des arbitres 2022 sera mise à jour et disponible sur notre site internet une fois que toutes les catégories auront été ajustées. Les arbitres ayant atteint la limite d'âge perdront automatiquement leur catégorie internationale à la fin de l'année.

2. Obligations 2022

A partir de 2022, les arbitres IS devront participer à au moins deux compétitions différentes pour maintenir leurs catégories. Le premier événement auquel ils devront participer est leur propre championnat continental senior. La deuxième compétition sera l'un des championnats du monde (Senior, U23, U20, U17). United World Wrestling sélectionnera désormais les arbitres IS pour chaque Championnat du Monde et décidera en collaboration avec la Commission d'Arbitrage quels arbitres assisteront à chaque événement.

Compte tenu des difficultés rencontrées par les arbitres pour maintenir leurs catégories depuis le début de la pandémie, il a été décidé d'adapter les obligations pour la période 2022-2023 pour les autres catégories (I, II et III).

Les arbitres devront se conformer aux obligations suivantes :

- Catégorie I : deux (2) tournois internationaux ou 1 championnat (cours de niveau 4) au cours des deux prochaines années
- Catégorie II : un (1) tournoi international au cours des deux prochaines années
- Catégorie III : un (1) tournoi international au cours des deux prochaines années

Ces normes ne seront appliquées que pour la période 2022-2023, le règlement corps d'arbitrage ne sera pas mis à jour.

Les règles définies ci-dessus sont les exigences minimales pour maintenir les catégories. Cependant, nous encourageons fortement les arbitres à travailler sur tout autre événement international ou championnat national pour continuer à travailler sur le tapis.



3. Éducation des arbitres

Encouragée par la mise en œuvre réussie des cours d'arbitre théoriques en ligne en 2021, la Commission d'arbitrage explore actuellement différentes options pour améliorer notre gestion de l'éducation. Plus d'informations vous seront communiquées en début d'année.

Compte tenu de ce qui précède, les cours d'arbitrage 2022 seront confirmés et partagés avec vous fin janvier. Pour les compétitions de février, les cours d'arbitrage ont été confirmés. Des stages de niveau 4 et 5 auront lieu lors des Championnats d'Europe U23 2022 tandis qu'un stage de niveau 5 se déroulera lors des Championnats d'Europe seniors 2022.

J'en profite également pour vous remercier pour votre travail et vous souhaiter le meilleur pour la nouvelle année à venir.

Cordialement,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Antonio Silvestri'.

Antonio Silvestri
Chef de la Commission d'Arbitrage
United World Wrestling

Corsier-sur-Vevey, 21 décembre 2021/AS/TM